

■ Télésiège Buttes - La Robella et Téliskis Chasseron Nord (T.B.R.C.), à Val-de-Travers, CH-645-1001016-7 (FOSC du 29.06.2006, p. 12/3439204). Par suite de fusion de communes, la commune du siège devient Val-de-Travers et l'adresse devient: Buttes, Bureau communal, 2115 Buttes.
Registre journalier no 507 du 20.01.2009
(04845490 / CH-645.1.001.016-7)